



Allocations familiales pour propriétaires

Par **maximus0760**, le **29/02/2012** à **17:51**

Bonjour,

je voudrais faire demande pour obtenir le RSA.
Je suis marié, auto-entrepreneur, ma femme est femme au foyer.

J'ai des revenus fonciers d'environ 6000 par an et je gagne environ 2500 euros par an comme auto-entrepreneur.

On m'a dit que, meme si mes revenus sont faibles, le fait que, pour la plus part, ils proviennent d'une propriété - et pas d'un travail salarié - m'empeche de toucher aux allocations.

Je trouve cela discriminatoire, et franchement bizarre: quelqu'un qui gagne plus que moi peut recevoir le RSA et moi non.

Cela est bien vrai? Puis je faire quelque chose pour arriver à recevoir un aide financier? Les pétis proprétaires sont discriminés à cet égard?

Merci d'avance.